LETTRE

DES DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE,

Auprès de l'Assemblée Nationale,

ADRESSÉE A L'ASSEMBLÉE ELECTORALE.

Paris, le 7 Mai 1791.

MONSIEUR ET MESSIEURS,

Nous profitons d'autant plus volontiers du retour d'un courrier extraordinaire, que nous pouvons vous faire parvenir par ce moyen des nouvelles consolantes avant que vous ayez pu recevoir celles qui auroient pu vous attrister. Notre affaire fut portée à l'Assemblée Nationale le Samedi 30 Avril. Elle fut vivement discutée pour & contre, pendant quatre séances consécutives : l'une de ces séances dura même depuis 9 heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Jamais l'Assemblée n'avoit été si tumultueuse ni si orageuse. Nous abrégeons les détails, parce que vous les trouverez dans le journal des débats que nous joignons ici. Enfin on fut aux voix sur le premier article du projet de décret des Comités conçu en ces termes : « L'Assemblée Nationale décrete » que le Comtat Venaissin & la Ville d'Avignon & ses » dépendances font partie intégrante de l'Empire Fran» çais ». Une grande quantité de Députés ne vouloient pas cette rédaction, qui paroissoit ne porter que sur un fait actuel qu'ils soutenoient n'être pas exact, puis-

que, dans le fait & dans l'état des choses, Avignon & le Comtat ne font pas partie de l'Empire. La délibération par assis & levé n'ayant pas donné de résultat, on fut aux voix par appel nominal. L'article fut rejeté à la majorité de 490 voix, contre 316 qui vouloient l'admettre. Parmi ceux qui voterent pour l'article portant réunion, se trouvent tous les patriotes les plus distingués, tels que MM. Barnave, Camus, Pethion, Target, Roberspierre, Lameth, Buzot, d'Orléans, & une foule d'autres. La liste de ceux qui voterent contre, & que nous joignons ici, ne présente que les Aristocrates décidés, les ministériels & une foule de gens foibles entraînés à la négative, on ne sait pourquoi ni comment. Les Aristocrates triomphoient : déjà ils se flattoient d'avoir une retraite assurée, d'où ils pourroient tenter une contre-révolution. Ils appelloient l'armée de Sainte-Cécile notre armée ; ils projetoient de la faire entrer dans les provinces méridionales ; les propos furent dénoncés aux Jacobins, le soir même, par M. Reubel, Président de l'Assemblée Nationale, qui en offrit la preuve. Les Patriotes ne perdoient pas courage, ils redoublerent d'efforts. La séance des Jacobins fut employée toute entiere à chercher les moyens de réparer cet échec. La discussion fut on ne peut pas plus chaude, les circonstances étoient d'ailleurs on ne peut plus favorables. Tout Paris étoit indigné : M. de Clermont-Tonnerre avoit failli être pendu à l'issue de la séance, & le peuple s'étoit porté en foule à son hôtel, que la Garde Nationale eut toute la peine du monde de sauver. On savoit que bien de Députés n'avoient dit *non*, que relativement à la rédaction de l'article, sans entendre prononcer que les Avignonais ne devoient pas être réunis. On arrêta de proposer à l'Assemblée le lendemain, de déclarer que par son Décret de la veille, elle n'avoit pas entendu décider le fonds, mais rejeter seulement la rédaction de l'article. Bien des Députés, les uns de bonne foi, les autres par les circonstances de l'opinion publique, & par le désagrément de voir leurs noms

accolés & imprimés avec ceux des Ariſtocrates les plus gangrenés, adopterent avec empreſſement cette propoſition ; & ce fameux Décret qui paroiſſoit nous être funeſte, fut annullé de maniere à engager pour l'avenir, les mêmes Députés à prononcer rondement ſur la réunion, lorſqu'elle ſeroit repropoſée. Enſorte que par l'événement le Décret qui, d'abord paroiſſoit ſi funeſte pour nous, ſe trouve par la rétroaction du lendemain, ce qui peut y avoir de plus avantageux, puiſqu'il nous aſſure pour la réunion la grande majorité des ſuffrages. Vous ſentez bien que les Noirs pouſſoient les hauts cris ; mais ils ne furent pas écoutés, & leur défaite fut complette.

Nous vous fîmes parvenir le premier Décret par la poſte, nous ne pûmes vous donner le correctif que le lendemain, cela vous auroit donné 24 heures d'alarmes, que nous ſommes bien aiſe de prévenir.

Cette lettre qui vous parviendra avant les autres, vous tranquilliſera aſſurément. Vous y verrez, & encore mieux dans le journal, que nôtre poſition ici, eſt plus avantageuſe que jamais, & combien les explications données au Décret, par les Membres même qui y avoient contribué, portent une rétractation formelle, & un engagement pour l'avenir à prononcer en faveur. Car enfin, ſi l'Aſſemblée Nationale ne vouloit pas prononcer la réunion, elle avoit une belle occaſion, elle n'avoit qu'à ne pas ſe retracter, en ſe refuſant d'adopter les explications, & tout étoit dit, au lieu qu'elle a renvoyé à ſes deux Comités adjoints celui de Conſtitution, pour préſenter un nouveau projet de Décret.

Les Comités ſe ſont aſſemblés hier au ſoir, tous les trois ſont d'avis de la réunion, & il a été arrêté de repropoſer l'affaire lundi prochain, après demain, 9 du courant. Vous voyez que le terme n'eſt pas long, & que tout concourt à nous promettre un ſuccès complet. Nous déſirerions que les circonſtances dans leſquelles vous vous trouvez, puſſent comporter les délais, ſans porter atteinte à la liberté publique. Faites tous vos

efforts pour parvenir à ce but. C'eſt dans les circonſtances critiques que les peres de la Patrie doivent déployer tous les moyens qui ſont en leur pouvoir ; ceux de la conciliation ſont les plus efficaces, ce ſont même les ſeuls que puiſſent ſe permettre les Patriotes, ils doivent ſe ſerrer & ſe réunir, s'ils veulent triompher des ennemis de la choſe publique. Nous connoiſſons tout l'embarras de votre ſituation, & cet aveu, Meſſieurs ; ne doit vous laiſſer aucun doute ſur notre zele & notre activité. Nous eſpérons pouvoir bientôt remplir & vos vœux & les nôtres.

Nous vous marquons encore qu'on nous a dit que le Roi avoit fortement prononcé ſon opinion ſur notre affaire, il articula expreſſément qu'il n'eut jamais ſanctionné un Décret contraire à notre pétition. Pourrions-nous ne pas réuſſir, lorſque nous avons pour nous la Nation, la Loi & le Roi !

Nous ſommes avec reſpect,

MONSIEUR ET MESSIEURS,

Vos très-humbles & obéiſſans Serviteurs,

Signés, TISSOT, PALUN.

P. S. Je ne dois pas vous laiſſer ignorer que c'eſt les défauts qu'on a relevé dans les délibérations du Comtat, qui ont été la principale cauſe de cet échec, les unes portent l'empreinte de la contrainte, les autres certifiées ſeulement par le Secrétaire-Greffier d'Avignon, qui n'avoit pas qualité pour ce, préſentent des défauts de forme & d'authenticité, de ſorte qu'on ne voyoit ni la preuve du vœu, ni la certitude de la liberté de ce vœu ; j'ai fait en vain des réclamations réitérées ſur les objets, qu'on eût pu aiſément rectifier ; mais on ne m'a pas ſeulement répondu. Cela étoit cependant aſſez conſéquent pour y faire attention. *Signé*, TISSOT.